

1°) Intégrer une L1 STAPS LAS (Licence Accès santé) à l'UPEC

Vous souhaitez rejoindre une **Licence 1 STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) accès Santé** à la rentrée ? Vous devez déposer votre candidature sur le site **Parcoursup** entre le 22 janvier et 12 mars 2020 et choisir : **STAPS – site de Créteil - option santé**. Attention, si vous souhaitez intégrer le parcours kinésithérapie, vous devez choisir **STAPS – parcours kinésithérapie/ergothérapie** sur **Parcoursup**.

A la rentrée 2020, la **première année d'étude commune aux études de santé (PACES)** disparaît au profit d'un nouveau mode d'accès : **la Licence STAPS - LAS (Licence Accès Santé)**. La formation s'appuie majoritairement sur les enseignements de la Licence 1 STAPS déjà existante avec des modules de santé en supplément. A l'issue de cette première année, cinq étudiants pourront intégrer la Faculté de Santé qui propose les filières de **Médecine, Maïeutique, Odontologie ou Pharmacie** dans le cadre de la MMOP 1. Il est aussi possible de poursuivre votre cursus en STAPS si vous le souhaitez où vous réorienter.

La L1 STAPS accès santé propose 25 places. Pour l'intégrer, votre candidature sera étudiée à partir des **quatre domaines de compétences suivants** et la **fiche Avenir** :

Compétences scientifiques	Compétences littéraires	Compétences sportives	Investissement/Engagement
Notes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...).	Notes des épreuves anticipées du Bac. Notes de Première et Terminale dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géo, SES, langues vivantes...).	Notes de Première et de Terminale en EPS. Pratiques sportives scolaires (UNSS) et extra-scolaires (licence sportive, athlète de haut niveau...).	Notes de TPE. Qualifications d'encadrement, d'animation (BAFA, BPJEPS...). Expériences associatives ou à responsabilités (bénévolat, service civique, pompier volontaire, délégué de classe...).

Fiche Avenir

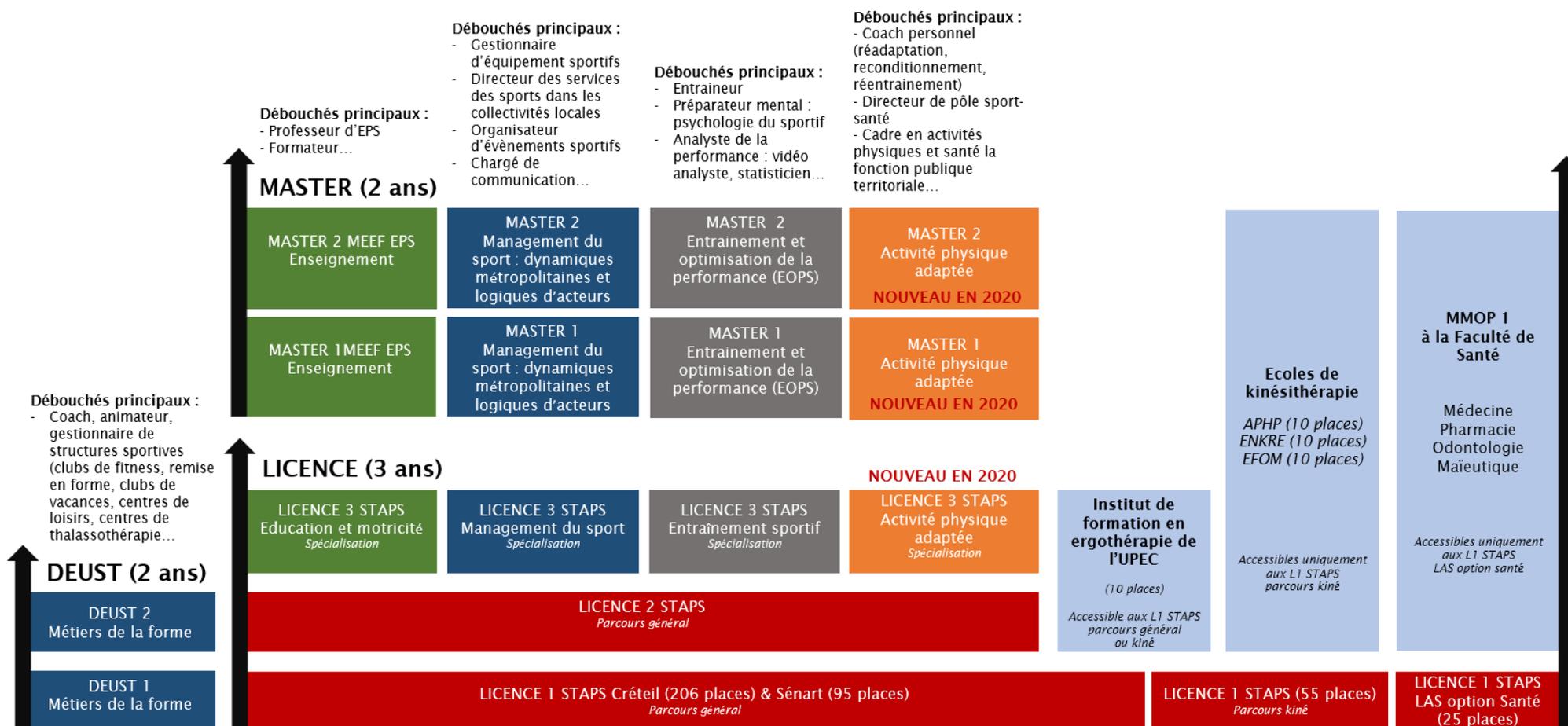
Délivrée au conseil de classe du 2nd trimestre, elle comprend l'avis du professeur principal et du chef d'établissement.

2') *Maquette provisoire de la L1 STAPS - LAS option santé*

SEMESTRE 1
Enseignements STAPS (21 ECTS)
Activité physique adaptée aux âges et aux publics
Psychologie de l'adolescence et de l'activité physique
Sociologie
2 activités sur 5 (non définies)
Technologie des pratiques d'expression GYMNASTIQUE DANSE
Technologie des pratiques collectives FOOTBALL HANDBALL
Technologie des pratiques performatives ATHLÉTISME
+ Enseignements de la Faculté de santé (9 ECTS)

SEMESTRE 2
Enseignements STAPS (27 ECTS)
Menu santé-kiné Anatomie fonctionnelle (<i>coeff. 3</i>) Intervention dans les différents contextes (<i>coeff. 3</i>) Adaptation santé (<i>coeff. 2</i>) Connaissance du mouvement (<i>coeff. 2</i>)
2 activités sur 5 (non définies)
Technologie des pratiques de santé STEP AEROBIE
Technologie des pratiques duelles BADMINTON BOXE
Technologie des pratiques collectives VOLLEY OU BASKET
Anglais
Stage
Méthodologie du travail universitaire (MTU)
+ Enseignements de la Faculté de santé (3 ECTS)

3) Les études de STAPS à l'UPEC



Pour plus d'informations :

Antoine LEGER, gestionnaire de scolarité L1 STAPS. - 01.45.17.44.06 - antoine.leger@u-pec.fr